

www.lemondedudroit.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 9



[Visualiser l'article](#)

## Myrtille Lapuelle : « Je souhaite consolider le positionnement de Coblenche parmi les meilleurs cabinets d'affaires en droit social »



Interviews

**Myrtille Lapuelle revient sur son arrivée au sein de Coblenche avocats en tant qu'associée pour renforcer le département Social du cabinet.**

Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre Coblenche ?

Pour de multiples raisons : l'excellence technique de Coblenche avocats véritablement inscrite dans son ADN, le caractère innovant de ce cabinet en termes de solutions clients, son pragmatisme qui permet d'allier sécurité et compréhension des enjeux opérationnels et le réel affectio societatis qui lie mes nouveaux associés. Par ailleurs, Coblenche avocats est un des très rares cabinets d'affaires de la place qui soit doté d'une si forte notoriété en droit du travail.

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

J'ai débuté ma carrière chez White & Case où j'ai fait mes armes en droit des affaires avant de m'orienter vers le droit du travail.

J'ai, ensuite, rejoint Eversheds Sutherland puis Wragge où j'ai pu parfaire mon expertise internationale en accompagnant essentiellement des clients anglo-saxons. Enfin, j'ai approfondi mes compétences dans cette matière dans le cadre d'opérations de M&A ou de Private Equity chez McDermott, Will & Emery.

Qui vous a le plus influencé votre carrière ?

www.lemondedudroit.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 9



[Visualiser l'article](#)

Ma carrière a été marquée par de nombreuses rencontres avec des personnalités exceptionnelles, chez certains de mes confrères évidemment, mais surtout chez mes clients dont les DRH et des Directeurs Juridiques m'ont réellement inspirée.

Quel est votre meilleur souvenir dans votre carrière ?

J'ai le privilège d'exercer une magnifique profession parfois difficile mais épanouissante sur le plan intellectuel mais aussi humain. J'ai donc beaucoup d'excellents souvenirs mais si je devais n'en garder qu'un cela serait celui de ma prestation de serment qui me remémore le caractère essentiel de notre profession réglementée au sein de laquelle la confiance, la technicité et la confidentialité doivent régner en maître (sans jeu de mots). La jeune génération doit mesurer l'enjeu de ce serment.

Qui conseillez-vous ?

J'accompagne principalement des groupes internationaux et des PME françaises, essentiellement dans le secteur industriel. J'ai aussi dans ma clientèle quelques startups à fort potentiel.

Quels sont vos objectifs pour ce cabinet ?

Consolider le positionnement de Coblenz parmi les meilleurs cabinets d'affaires en droit social de la place mais également permettre à mes clients de bénéficier de l'excellence technique de ses autres départements.